



## CODHOS

Collectif des centres de documentation en histoire ouvrière et sociale

Association loi de 1901

Siège social : 9 rue Malher 75004 Paris

Tel. : 01 44 78 33 87

### Assemblée Générale du CODHOS Musée de l'Histoire vivante (Montreuil) 20 mars 2015

**Présents :** Françoise BLUM (CHS XX<sup>ème</sup> siècle), Vincent BOUILLY (ANMT) Frédéric CEPEDE (Ours), Caroline CHALIER (IHS-CGT Cheminot), Alain DALANÇON (IRHSES), Marie-Geneviève DEZES (IFHS), Liliane FRAYSSE (CERMTRI), Laura GAUDENZI (Musée de l'Histoire vivante), Virginie HEBRARD (Bibliothèque d'Histoire sociale La Souvarine), Francis JUCHEREAU (PR2L), Magali LACOUSSE (Archives nationales), Isabelle LASSIGNARDIE (Archives PCF), Eric LAFON (Musée de l'Histoire vivante), Martine LE GAC (FMSH), Jean-Philippe LEGOIS (Cité des mémoires étudiantes), Stéphanie LEGRAND (Autour du 1<sup>er</sup> mai), Johanna LEMERCIER (PR2L) Serge LOTTIER (IHS CGT), Marina MARCHAL (Cité des mémoires étudiantes), Aurélie MAZET (IHS-CGT), Thierry MEREL (Fondation Jean Jaurès), Evelyne MOREL (CERMTRI), Marie-Eugénie MOUGEL (Archives interfédérales CFDT), Anne-Marie PAVILLARD (Archives du féminisme), Nicolas PERRAIS (Archives confédérales CFDT), Michel PRAT (Cedias-Musée social), Pascale RUBIN (FO), Tatiana SAGATNI (Génériques), Hélène SAUDRAIS (Archives confédérales CFDT), Benoît ROBIN (IRES), Jacques SAUVAGEOT (Institut Tribune Socialiste), Rossana VACCARO (CHS XX<sup>ème</sup> siècle), Franck VEYRON (BDIC).

**Excusés :** Laurent BARBERON (CFTC), Roger BERGERET (La Fraternelle), Lysanne CORDIER (La Fraternelle), Frederick GENEVEE (Archives du communisme français), Manuella NOYER (CHT Nantes), Guy PUTFIN (Centre Henri Aigueperse UNSA Education), Fred SPEELMAN (RADAR).

Accueil par Laura Gaudenzi et Eric Lafon au Musée de l'Histoire vivante (MHV).

### 10h – 12h30 : Assemblée générale présidée par Marina Marchal

Marina Marchal remercie Laura Gaudenzi et Eric pour leur accueil.

Marina rappelle qu'il s'agit de la dernière Assemblée générale avant le renouvellement du Bureau tel que prévu par les articles 9 et 10 de nos statuts.

**Ordre du jour :**

<b>1/ Approbation du compte rendu de l'AG du 17/11/14.....</b>	<b>2</b>
<b>2/ Présentation du rapport d'activités, vote du quitus moral .....</b>	<b>2</b>
<b>3/ Présentation du rapport financier, vote du quitus financier.....</b>	<b>4</b>
<b>4/ Modification du règlement intérieur et élection du Bureau .....</b>	<b>5</b>
<b>5/ Modifications des articles 5, 8 et 15 des statuts .....</b>	<b>6</b>
<b>6/ Candidature du PR2L au Codhos .....</b>	<b>7</b>
<b>7/ Exposition dite des « Jocondes » .....</b>	<b>9</b>
<b>8/ Consortium Archives des mondes contemporains .....</b>	<b>10</b>
<b>9/ Projet « Front populaire » .....</b>	<b>11</b>
<b>10/ Points divers .....</b>	<b>12</b>

## **1/ Approbation du compte rendu de l'AG du 17/11/14**

Le compte rendu de la dernière Assemblée générale est approuvé à l'unanimité des présents.

## **2/ Présentation du rapport d'activités, vote du quitus moral**

Marina Marchal, présente le rapport d'activités.

Le partenariat avec la BnF dans le cadre de la filière « partenaires » des marchés de numérisation n'a pas beaucoup évolué depuis le dernier lot de 13 caisses livré en octobre 2012. Une maquette de sélection documentaire a été communiquée une première fois en décembre 2013 mais en janvier 2014, Marie-Béatrice Duchart (chargée de projet au service coopération numérique de Gallica) nous informait que Claire Bonello (Coordinateur scientifique Gallica) avait quitté la BnF ; elle a depuis été remplacée par Alina Canteau. Marina Marchal, Michel Prat et Nicolas Perrais ont participé à la BnF en septembre 2014 à une journée d'information sur le marché 2015-2017. Si une nouvelle convention cadre et une convention unique de coopération numérique réunissant les titres libres de droits et sous droits doivent être signées, le Codhos reste sans retour de la BnF malgré plusieurs relances.

La journée d'étude sur les archives asiatiques qui s'est tenue le 24 octobre 2014 fut un succès même s'il a été relevé que les sources sur ce continent restaient faibles. Les intervenants ont été invités à retravailler leur intervention pour une publication dans un numéro spécial de *Migrance* (Génériques). Le numéro est à paraître pour la fin du printemps.

Le consortium *Archives des mondes contemporains* nous a été présenté par Serge Wolikow (MSH Dijon) en mars 2014. Il a pour vocation de produire des outils –base documentaire d’archives numérisées– et des modes de travail communs aux différents corpus. Ces derniers sont regroupés dans six pôles dont le pôle *Mouvements sociaux et organisations ouvrières*. Un travail sur les brochures anarchistes jusqu’en 1914 vient d’être amorcé.

Dans les points généraux, notons la création en juin 2013 de *l’Association Française pour l’Histoire des Mondes du Travail* (AFHMT) qui entend promouvoir les recherches dans ce domaine et favoriser notamment l’organisation de rencontres et l’élaboration de projets scientifiques. L’association s’adresse aux historiennes et historiens, mais aussi aux chercheuses et chercheurs qui souhaitent prendre en compte la dimension historique des questions du travail. Les personnes morales telle que le Codhos ne peuvent adhérer à l’AFHMT mais notons que Rossana Vaccaro (CHS XX<sup>ème</sup> siècle) fait partie du conseil d’administration composé de 23 membres.

A noter également l’adhésion au Codhos en novembre 2013 de la *Bibliothèque du Mouvement Ouvrier international* (BIMOI).

La constitution d’un groupe de travail AAF sur les archives associatives est à l’étude et une première réunion réunissant notamment des centres du Codhos a eu lieu en début d’année 2015. Enfin, le Codhos est toujours membre de l’IAHLI [*International Association of Labour History Institutions*] et Marina rappelle que Rossana Vaccaro, Françoise Blum et Franck Veyron ont déjà participé aux projets menés par l’association qui rassemble environ 90 membres.

Marina termine en évoquant les projets à venir. La prochaine journée d’étude sur les archives internationales des associations, partis et organisations syndicales pourrait portée sur le continent européen, en ciblant des pays comme le Royaume-Uni, l’Allemagne, l’Italie ou l’Espagne. Enfin, dans le cadre du quatre-vingtième anniversaire du Front populaire, le Musée de l’Histoire vivante a reçu mandat pour mettre sur pied un large collectif afin d’échanger sur la période 1936-1938 ; sont envisagés un projet d’exposition incluant un module itinérant et une journée d’étude (voir point n°9 de ce compte rendu).

S’en suit une discussion.

Marie-Geneviève Dezès demande si la base militants [Annuaire signalétique des fonds de militants] sera intégré au site internet du Codhos. Françoise Blum indique que la base est toujours hébergée par le Centre des Archives nationales du monde du travail et qu’il faudrait l’exporter sur le nouveau serveur. Thierry Mérel ajoute que cela n’avait pas été fait parce que le travail se révélait trop coûteux à la création du site. La base reste néanmoins toujours accessible : <http://www.codhos.asso.fr/militants/accueil.php>

Caroline Chalier indique avoir travaillé avec Elise Mavraganis et Anthony Lorry sur une base de militants des congrès des fédérations professionnelles syndicales. Le travail a été interrompu après le décès d’Anthony.

Créé pour le quarantième anniversaire de mai-juin 1968, il est rappelé que le site <http://www.mai-68.fr> est toujours hébergé et qu’il ne connaît pas d’évolutions.

Michel Prat indique avoir reçu il y a quelques jours un nouveau message de la BnF au sujet des nouvelles conventions ; la situation devrait se débloquer.

À la suite de la présentation du rapport d'activités et de cet échange, le quitus moral est soumis au vote de l'Assemblée générale. Le quitus moral est donné à l'unanimité.

### **3/ Présentation du rapport financier, vote du quitus financier**

Eric Lafon présente le rapport financier.

Le solde du compte du Codhos est créditeur de 2 786€.

Sur les dépenses, Eric rappelle quelques frais fixes comme l'hébergement du site internet (102€/an) et le coût d'une assurance responsabilité civile générale (340€/an) ; s'il est réélu trésorier, Eric se propose de négocier ce tarif ou de trouver une assurance moins onéreuse. Un seul titre de transport SNCF a été remboursé en 2014 (138€). La dépense la plus importante a été faite à l'occasion de la journée d'étude Archives asiatiques en octobre 2014 avec un petit déjeuner et un buffet vietnamien offert à l'ensemble des participants pour un coût total de 727€.

Sur les recettes, le Codhos a enregistré 72,40€ sur les ventes « librairies ». Sur la cotisation annuelle des centres adhérents (42€), seuls 23 cotisations sur 44 ont été enregistrées en 2014.

Eric rappelle les cotisations enregistrées les années précédentes :

2012 : 30 cotisations sur 42 (71%)

2013 : 23 cotisations sur 43 (53%)

2014 : 23 cotisation sur 44 (52%)

Si environ huit centres sont totalement absents des travaux du Codhos, on peut s'interroger de l'absence du règlement de la cotisation pour une dizaine de centres.

S'en suit une discussion.

Benoît Robin relève qu'il n'y a pas de règlements rétroactifs pour les années précédentes ; il faudrait peut-être rappeler les centres en défaut. Tatiana Sagatni et Evelyne Morel s'étonnent que l'on puisse rester membre adhérent du Codhos sans payer sa cotisation sur plusieurs années.

Françoise Blum propose que le collectif organise une journée d'étude fédératrice pour raccrocher les centres manquants ; plutôt que de relancer ces derniers sur la cotisation, pourquoi ne pas les relancer sur un projet collectif et fédérateur ? Jean-Philippe Legois préconise d'éviter une approche punitive. Marie-Geneviève Dezès approuve l'idée d'une relance autour d'un projet commun, le Codhos devant apporter quelque chose aux centres – elle rappelle à titre d'exemple que l'IFHS ne pouvait participer aux journées d'études Archives algériennes et asiatiques, faute de sources sur le sujet.

Lyliane Fraysse voit dans cette proposition une critique des projets déjà menés ou en cours. Elle ajoute que chaque adhésion est libre et qu'il n'y a rien de punitif à demander le règlement d'une cotisation.

Marina rappelle la proposition envisagée par le Bureau, à-savoir de relancer par courrier les centres absents avec un courrier type. Le Codhos pourrait envisager une journée d'étude fédératrice, la discussion à ce sujet devant être approfondie. Le collectif pourrait également préciser dans ses statuts ce qu'il conviendrait d'établir quand un centre adhérent ne règle pas sa cotisation depuis x années.

Eric reconnaît une grande disparité entre les centres. Il cite deux centres absents du Codhos depuis des années mais qui toutefois règlent leur cotisation pour rester ancré au réseau que représente le collectif. Il cite également les approches antagonistes des Archives départementales des Hauts-de-Seine et de Seine-Saint-Denis, deux structures pourtant analogues. Il rappelle également que des petits centres privés sans moyens règlent leur cotisation, alors que des grandes institutions publiques avec des budgets incomparables ne s'acquittent pas de leur cotisation.

Françoise Blum indique qu'il ne faut pas se tromper d'objectif ; le Codhos n'a pas vocation à faire de l'argent avec les cotisations, mais plutôt à ce que les centres échangent au maximum ; le Codhos n'a pas d'intérêt à se séparer de centres. Rossana Vaccaro suggère de matérialiser cette relance par un appel téléphonique personnalisé afin de renouer le dialogue ; c'est au Codhos de comprendre la situation des centres absents.

À la suite de la présentation du rapport financier et de cet échange, le quitus financier est soumis au vote de l'Assemblée générale. Le quitus financier est donné à l'unanimité.

## 4/ Modification du règlement intérieur et élection du Bureau

### • Modification du règlement intérieur

Marina Marchal reconnaît l'erreur du Bureau d'avoir accepté au dernier moment une douzième candidature, alors que les candidatures devaient parvenir au moins deux semaines avant l'Assemblée générale. Marina rappelle également que selon notre règlement intérieur, le Bureau doit être « *composé de 3 à 11 membres* ». Par conséquent, elle propose à l'Assemblée générale d'amender ce dernier passage par « *composé de 3 à 12 membres* » pour permettre l'élection de l'ensemble de la liste des candidats au Bureau.

Isabelle Lassignardie s'excuse d'avoir proposé sa candidature tardivement et une rapide discussion s'en suit.

Marie-Geneviève Dezès souligne le saut de puce que constitue l'ajout d'un seul nouveau membre. Ne faudrait-il pas tout de suite élargir ce nombre ? Frédéric Cépède rappelle que le Codhos avait déjà eu une discussion similaire il y a quelques années et qu'il avait été évoqué que le nombre de membres au Bureau correspondrait au nombre de candidatures. Jean-Philippe Legois suggère de prévoir une fourchette de 10 à 15 membres. Alain Dalançon approuve le maintien d'un nombre maximum. Jacques Sauvageot soumet la proposition de prévoir un nombre minimum sans maximum. Serge Lottier approuve l'idée de ne pas se mettre de barrières en s'imposant un nombre maximum. L'idée trouve un large consensus.

Il est proposé à l'Assemblée générale de modifier dans le règlement intérieur la phrase « *Le Bureau du CODHOS, élu pour deux ans (article 9 des statuts), peut comprendre de 3 à 11 membres [...]* »

par « *Le Bureau du CODHOS, élu pour deux ans (article 9 des statuts), comprend au minimum 3 membres [...]* »

La modification est adoptée à l'unanimité.

- **Election du Bureau**

Avant le vote, Eric Lafon rappelle les centres candidats à l'élection du Bureau :

Centre de documentation Gabriel Ventejol (FO) : Pascale Rubin

Bibliothèque d'histoire sociale La Souvarine : Virginie Hébrard

CHS XXème siècle : Françoise Blum

Cité des mémoires étudiantes : Marina Marchal

Fondation Jean Jaurès : Thierry Mérel

CERMTRI : Liliane Fraysse

Musée de l'Histoire vivante : Eric Lafon

IHS CGT : Aurélie Mazet

Archives CFDT : Nicolas Perrais

CEDIAS – Musée social : Michel Prat

BDIC : Franck Veyron

Archives du PCF : Isabelle Lassignardie

La liste est proposée au vote de l'Assemblée générale.

Le Bureau est élu à l'unanimité.

## 5/ Modifications des articles 5, 8 et 15 des statuts

Le Bureau propose à l'Assemblée générale de modifier les articles 5, 8 et 15 des statuts du Codhos. Relatives à la dualité « mettre à disposition *et/ou valoriser* des fonds documentaires concernant le mouvement ouvrier et social », ces modifications sont soumises au vote de l'Assemblée générale.

### Article 5 :

Remplacer la dernière phrase « *Pour faire partie de l'association, il faut être agréé par les membres fondateurs et mettre à disposition du public un fonds documentaire concernant le mouvement ouvrier et social* ».

par « *Pour faire partie de l'association, il faut mettre à disposition *et/ou valoriser* des fonds documentaires concernant le mouvement ouvrier et social. L'adhésion est proposée au vote en Assemblée générale* ».

Soumise au vote, la modification est adoptée à l'unanimité.

### **Article 8, alinéa b :**

Remplacer la dernière phrase relative à la radiation « *Elle pourra être prononcée d'office pour tout membre qui cesserait définitivement de mettre ses fonds documentaires à la disposition du public (ou qui n'aurait plus vocation à mettre ses fonds documentaires à disposition du public)* ».

par « *Elle pourra être prononcée d'office pour tout membre qui cesserait définitivement de mettre à disposition et/ou valoriser des fonds documentaires concernant le mouvement ouvrier et social* ». La parenthèse est supprimée.

Soumise au vote, la modification est adoptée à l'unanimité.

### **Article 15 :**

Dans la dernière phrase, remplacer « *Seuls des organismes mettant leurs fonds documentaires concernant le mouvement ouvrier et social au service du public pourront reprendre l'acquis de l'association [...]* ».

par « *Seuls des organismes mettant à disposition et/ou valorisant des fonds documentaires concernant le mouvement ouvrier et social pourront reprendre les acquis de l'association [...]* ».

Soumise au vote, la modification est adoptée à l'unanimité.

L'ensemble de ces modifications sera rapporté auprès de la préfecture de police.

## **6/ Candidature du PR2L au Codhos**

Présentation par Francis Juchereau (Président) et Johanna Lemercier (chargée de développement)

Le PR2L (Pôle international de ressources de Limoges et du Limousin pour l'histoire du monde du travail et de l'économie sociale) a été créé à Limoges en 2008 sur une base pluraliste, réunissant notamment des historiens, universitaires et responsables de centres d'archives. Le PR2L est composé aujourd'hui d'environ 65 membres dont les neuf membres fondateurs : Amis du Musée de la Résistance ; Union régionale interprofessionnelle CFDT Limousin ; Coop-Atlantique ; CRESS Limousin ; Historail ; IHS-CGT Limousin ; mémoire Ouvrière en Limousin Renaissance ; Vieux Limoges ; Rencontres des historiens du Limousin.

Les statuts et la dénomination de l'association ont été arrêtés en mars 2013.

Association d'intérêt général, PR2L appelle et participe à la collecte de documents d'archives concernant l'histoire ouvrière, des entreprises d'économie sociale et des syndicats de salariés ; promeut un programme de sauvegarde et de valorisation de ces documents ; favorise les travaux de recherche en lien avec le champ de l'association ; organise des rencontres/colloques (notamment au château de Ligoure, ancienne propriété de Frédéric Le Play).

Plusieurs objectifs ont déjà été réalisés.

- Une convention de partenariat entre PR2L et le département d'Histoire de l'université de Limoges a été signée. Les travaux de recherche et projet tutorés s'inscrivent dans ce cadre.

- En matière de mise à disposition et de valorisation, le PR2L a œuvré en juillet 2012 au dépôt d'un fonds d'archives de *Coop-Atlantique* au centre des Archives départementales de la Haute-Vienne.
- Le 24 avril 2013, le PR2L a organisé une journée d'étude au Palais du Luxembourg qui avait pour thème « *Valorisation du patrimoine et perspectives d'avenir de l'économie sociale et solidaire en France et en Europe* ». Frédéric Cépède y représentait le Codhos. Les actes de cette journée ont été publiés aux Presses Universitaires de Limoges (PULIM).

Plusieurs initiatives sont en cours.

- Pour favoriser le travail en réseau avec les centres d'archives publiques (archives départementales et municipales du Limousin), une Charte a été ratifiée par les mairies de Limoges et Tulle.
- Avec l'appui du Cédias-Musée social, la rédaction d'un inventaire national des archives de la coopération et de la mutualité, visant d'abord à recenser les fonds d'archives sur les trois départements du Limousin puis au niveau national. À terme, il est prévu un accès en ligne aux archives numérisées via un portail virtuel.
- Avec le concours du service régional de l'inventaire et du patrimoine culturel Limousin, il est prévu de dresser l'inventaire régional des bâtiments de l'économie sociale.
- L'actuel site internet du PR2L (<http://www.pr2l.fr>) est en cours de refonte par deux étudiants dans le cadre d'un projet tutoré.
- Une exposition prévue en 2016 à la Bibliothèque francophone multimédia de Limoges est en cours de préparation. Elle aura pour thème « *Deux siècles d'économie sociale en Limousin* ».

S'en suit une courte discussion.

Vincent Bouilly demande comment peuvent être associés à ces projets la Direction régionale des affaires culturelles (DRAC) du Limousin, le service interministériel des Archives de France (SIAF), ainsi que les Archives nationales du monde du travail (ANMT).

Francis Juchereau indique que le réseau à l'échelle régionale est en cours de développement que des contacts ont déjà été pris avec la DRAC. Le réseau national n'est quant à lui pas encore développé ; si des contacts ont déjà eu lieu avec le Cédias-Musée social, le lien n'a pas été formalisé. Une charte type de coopération devrait être mise en ligne sur le site du PR2L.

Jean-Philippe Legois rappelle qu'un article de Stéphane Capot et Francis Juchereau avait été publié en 2011 dans la Gazette des Archives n°221 portant sur les archives des syndicats et des mouvements sociaux. L'article s'intitulait « *Un projet de pôle de ressources d'histoire sociale, mutualiste et coopérative de Limoges et du Limousin* » (pp.59-61). Il ajoute que la dimension des archives est parfois oubliée par les institutions régionales ; c'est aux professionnels des archives d'être pédagogue. Jean-Philippe demande si un lien a été établi avec l'association *Archives en Limousin*.

Francis Juchereau répond par l'affirmative. Un article a d'ailleurs été publié sur PR2L dans le n°42 de *Archives en Limousin* (pp.42-45, décembre 2013).

Frédéric Cépède demande si une rencontre a eu lieu avec la Mutualité française.

Francis Juchereau répond par l'affirmative. Des contacts ont été pris au haut niveau et Francis cite notamment le nom d'Anne Dessallangre, responsable du département études, édition et documentation à la Mutualité française.

À la suite de cette présentation et de cet échange, la candidature du PR2L est soumise au vote de l'Assemblée générale.

L'adhésion est adoptée à l'unanimité moins une abstention.

## 7/ Exposition dite des « Jocondes »

Pour rappel, dans le cadre de cette exposition en ligne, il a été demandé aux centres de rassembler une dizaine de documents emblématiques et représentatifs de leurs collections. Les livrables attendus étaient des fichiers images au format JPEG, 72 dpi, d'un poids maximum d'1 Mo.

Une dizaine de centres ont communiqué leurs « Jocondes ». Les tests de mise en ligne effectués par Marina Marchal ont relevé quelques anomalies : les légendes de chaque fichier n'ont pas été systématiquement communiquées ; la qualité d'image n'est pas toujours optimum, notamment pour les fichiers d'images correspondant à des photographies et non à des numérisations ; le nom des fichiers images est visible à l'affichage dans la salle d'exposition.

Le groupe de travail qui s'est réuni a proposé de regrouper les pièces en grandes périodes chronologiques -chaque période correspondant à une salle- couvrant la période de 1830 à nos jours.

1. 1830-1871 : de la naissance du mouvement ouvrier à la Commune de Paris
2. 1871-1914 : l'essor du mouvement ouvrier
3. 1914-1918 : le mouvement ouvrier dans la Première Guerre mondiale
4. 1919-1936 : de la scission à l'unité, fascisme et antifascisme
5. 1939-1945 : le mouvement ouvrier dans la Seconde Guerre mondiale
6. Années 50 et 60 : Guerre froide, anticolonialisme et tiers-mondisme
7. Les années 68
8. 1981-1995 : de l'effondrement du bloc soviétique aux incertitudes de la globalisation
9. De 1995 à nos jours : vers de nouveaux paradigmes contestataires

Marina Marchal demande de privilégier la numérisation à la photographie. Elle rappelle la nécessité d'indiquer les informations importantes pour chaque fichier image (légende, fonds ou collection d'origine, copyright). A noter qu'il n'est pour l'heure pas possible de savoir si la légende est limitée en nombre de caractères.

Marie-Geneviève Dezès indique que l'Institut français d'histoire sociale (IFHS) conserve une iconographie importante sur la Commune de Paris. Il reste toutefois un tri considérable à prévoir. Marina rappelle que tout les supports peuvent rentrer dans le cadre de cette exposition, à l'exception de l'audiovisuel.

Evelyne Morel indique qu'il est plus facile pour le CERMTRI de communiquer une photographie qu'un fichier issu d'une numérisation.

Marina lui répond que le rendu visuel d'une photographie est peut être moins bon mais ce n'est pas pour autant systématique ; cela dépend en partie du document photographié. Il ne faut pas hésiter à lui communiquer ces fichiers images.

## **8/ Consortium *Archives des mondes contemporains***

Pour notamment répondre aux problèmes d'accessibilité, le consortium propose la numérisation et la mise en ligne de fonds d'archives en relation avec les recherches en cours. Parmi les six pôles thématiques, se dégage celui qui s'intitule « Mouvements sociaux et organisations ouvrières ». En liaison avec le TGIR Huma-Num, le CHS XX<sup>ème</sup> siècle prend déjà part au projet.

Rossana Vaccaro indique que le projet de travailler sur les brochures anarchistes jusqu'en 1914 a été mis en avant. Elle ajoute qu'il serait possible d'obtenir un petit financement pour une vacation à temps plein sur deux mois.

Le travail de repérage consisterait à extraire les titres anarchistes des différents catalogues, de procéder au déboulonnage, et de vérifier si ces titres ont déjà été numérisés et sont accessibles en ligne. Quant à l'étape de numérisation à proprement parlé, il conviendrait de favoriser les doubles collections pour prévenir toute dégradation sur les collections de conservation.

Les centres tels que l'IFHS, le MHV et le CHS XX<sup>ème</sup> siècle peuvent déjà être ciblés.

Michel Prat est circonspect quant au choix à apporter sur les doubles collections dans l'étape de numérisation ; l'intégrité des collections de conservation et de communication sont tout aussi importante.

Marie-Geneviève Dezès rappelle l'existence en ligne du catalogue de brochures sur le site anarlivres.free.fr ; il serait possible de constituer rapidement une liste de titres. Le repérage dans les cartons sera quant à lui plus difficile et prendra plus de temps.

Franck Veyron souligne que le Consortium doit s'achever en 2016. Il y a déjà beaucoup de choses d'engagées et il serait dommage que tout cela s'arrête brutalement. Pour la recherche des titres, il mentionne également le site de la fédération internationale libertaire.

Pour terminer cet échange, Marina Marchal invite les centres intéressés par ce projet à contacter Rossana. La quantité du corpus devra être évaluée ; sont ciblés ici tous les titres anarchistes francophones jusqu'en 1914.

## 9/ Projet « Front populaire »

Eric Lafon prend la parole pour évoquer un projet relatif au quatre-vingtième anniversaire du Front populaire en 2016. Une discussion a déjà eu lieu en interne du Musée de l’Histoire vivante (MHV), l’Office universitaire de recherche socialiste (OURS) et la Fondation Jean Jaurès. Ce projet avait également été évoqué il y a deux ans par Sylvie Dreyfus (association *Autour du 1<sup>er</sup> mai*).

Il s’agit de mettre en place un collectif « «grand angle». L’idée est de regrouper les centres/associations qui, par héritage ou adhésion, souhaitent se réunir pour parler du Front populaire.

Eric rappelle que le MHV qui accueille ce jour l’Assemblée générale du Codhos, a été créé dans l’esprit Front populaire en 1936.

Le projet s’articulerait autour d’une exposition qui inclurait un module itinérant. Il est également envisagé d’organiser une journée d’étude ou un colloque. Pour rappeler l’esprit du Front populaire, il est souhaité que le plus grand nombre de centres participe à cette entreprise.

Il est demandé à Eric si le projet s’inscrit d’un point de vue historique ou archivistique. Une place sera-t-elle accordée pour présenter des fonds d’archives ?

Eric acquiesce et souligne que la journée d’étude envisagée prévoit aussi de faire le point sur les archives. L’exposition s’articulera principalement autour d’archives audiovisuelles, notamment de cinéastes amateurs ; le son et l’image (radio et cinéma) sont caractéristiques du Front Populaire et seront par conséquent intégrés à l’exposition.

Plusieurs questions seront abordées : le « dire » la politique ; le « faire » la politique ; les mouvements d’éducation populaire relancés par l’action de Léo Lagrange (éducation, sports, loisirs). Au-delà de ces points essentiels, il sera aussi question de la place des femmes, des travailleurs étrangers et coloniaux, et des débats/confrontations face au fascisme et l’antifascisme caractéristique des années 1930. L’exposition pourrait s’appuyer sur l’ouvrage référence de Danielle Tartakowsky et Michel Margairaz, *Le Front populaire*, aux éditions Larousse (2009)<sup>1</sup>, ainsi que celui de Jean Vigreux, *Le Front populaire*, aux Presses Universitaires de France dans la collection Que sais-je ?

L’exposition aura vocation à restituer l’histoire et les temps forts du Front populaire qui se sont traduits par des changements concrets et palpables dans la société française : les congés payés, la réduction du temps de travail, la condition ouvrière et paysanne, etc.

Il y a également une volonté de retrouver dans cette exposition une diversité d’approche intellectuelle, symbole de l’unité et de fraternité du Front populaire.

---

<sup>1</sup> Réédition de Michel Margairaz, Danielle Tartakowsky « *L’avenir nous appartient !* », *une histoire du front populaire*. Larousse, 2006.

Frédéric Cépède demande s'il sera question d'archives nouvelles. Est-ce que les sources déjà connues seront réinterrogées ou un point sera fait pour proposer aux chercheurs de nouvelles sources ?

Eric indique que ces questions pourront être discutées au prochain Bureau.

Liliane Fraysse se dit intéressée pour que le Centre d'Etudes sur les Mouvements Trotskystes et Révolutionnaires internationaux (CERMTRI) participe au collectif.

A l'occasion de ce quatre-vingtième anniversaire et en souvenir du serment solennel du 14 juillet 1935 au vélodrome de Buffalo à Montrouge, un manifeste de philosophie générale pourrait être rédigé, réunissant un certain nombre de centres. Les centres seront également invités à participer à la journée d'étude et/ou à prêter un document pour l'exposition.

Anne-Marie Pavillard prend la parole pour indiquer que le fonds d'archives Cécile Brunschvich (1890-1940) est conservé au centre des archives du féminisme, au sein de la Bibliothèque universitaire d'Angers. Cécile Brunschvich fut présidente de l'Union française pour le suffrage des femmes et secrétaire d'Etat du Front populaire. Dans ce sens, l'association *Archives du féminisme* serait en mesure de participer à la journée d'étude ou prêt à consentir un prêt pour l'exposition.

Sur la question des archives, Franck Veyron propose que les centres intéressés se réunissent avant l'été pour évoquer les fonds disponibles, à défaut, indiquer les outils permettant de repérer ces fonds. Une rapide présentation de chacun de ces fonds pourrait alors être faite.

Aurélie Mazet rappelle le cas de la CGT, avec un fonds d'archives rapatrié de Moscou pour la période de l'entre-deux-guerres. Là aussi, des sources sont exploitables dans le cadre de ce projet.

Eric Lafon propose qu'au prochain Bureau, une date soit arrêtée pour que les centres intéressés puissent se réunir en juin. D'ici là, il ne faut pas hésiter à échanger par courriel et éventuellement mettre en place une commission de travail. Il rappelle que toutes les sources sont envisagées ; quant aux bornes chronologiques, plutôt que de se limiter à juin 1936-1938, c'est la décennie des années 1930 qui pourrait être envisagée.

## 10/ Points divers

- **Frédéric Cépède (OURS)**

Frédéric pose la question de la centralisation des archives du Codhos. Qu'est-il advenu des archives des Président(e)s, trésorier(e)s et secrétaires de puis la création du Codhos en 2001 ?

- **Aurélie Mazet (IHS-CGT)**

Aurélie rappelle que le 23 septembre 2015, la CGT fêtera son 120<sup>ème</sup> anniversaire. Une exposition est actuellement en cours dans le patio de la CGT à Montreuil. Aurélie invite chacun et chacune à visiter cette exposition ; elle propose que la prochaine assemblée générale du Codhos se réunisse à la CGT. Des dates devront rapidement être proposées.